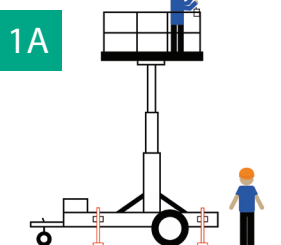


Réforme des CACES[®] PEMP R486 à compter du 01/01/2020

CACES[®] A

1A : TYPE 1 - GROUPE A

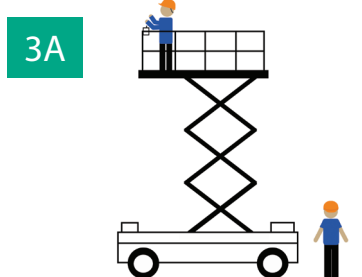
L'élévation est uniquement verticale.
(monter/descendre)



La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport (position repliée).

3A : TYPE 3 - GROUPE A

L'élévation est uniquement verticale.
(monter/descendre)



La translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail (AUTOMOTRICE).

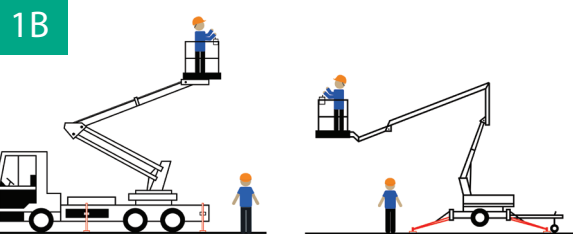
OPTION SUR DEMANDE :

Chargement et déchargement sur porte-engins

CACES[®] B

1B : TYPE 1 - GROUPE B

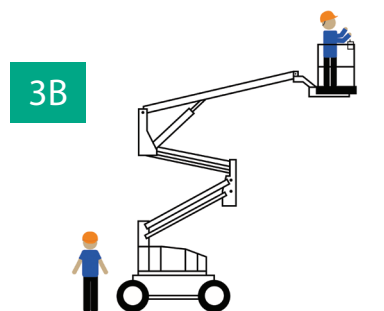
L'élévation est multi-directionnelle.



La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport (position repliée).

3B : TYPE 3 - GROUPE B

L'élévation est multi-directionnelle.



La translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail (AUTOMOTRICE).

OPTION SUR DEMANDE :

Chargement et déchargement sur porte-engins

CACES[®] C

Toutes les PEMP 1A-3A-1B-3B HORS PRODUCTION

Le CACES[®] Catégorie C permet le déplacement, chargement/déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégories A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

HORS PRODUCTION

